

Horaires (toute la journée)

de 09h00 à 17h00 **ou** 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

(Accueil possible de 07h30 à 09h00 **et/ou** 17h00 à 18h00)

Informations



atcoola@outlook.fr

www.famillesrurales.org/de-territoire-d-a-coola



07 87 67 47 35



AT d'A Coola

Adresse : Ecole de Nuisement sur Coole
L'accueil se fait au niveau de la garderie sur l'entrée principale.

Rappel : Les enfants doivent être accompagnés auprès de l'équipe d'animation, un registre de présence est à signer.

N'oubliez pas !

La carte d'adhésion 2023
« Familles Rurales » est obligatoire.

Ce centre peut voir le jour grâce à quelques personnes bénévoles. Chacune d'elle prend sur son temps libre pour que vos enfants puissent profiter d'animations agréables. Parce que leur temps est aussi précieux que le vôtre, elles feront appel à vous pour quelques coups de main.

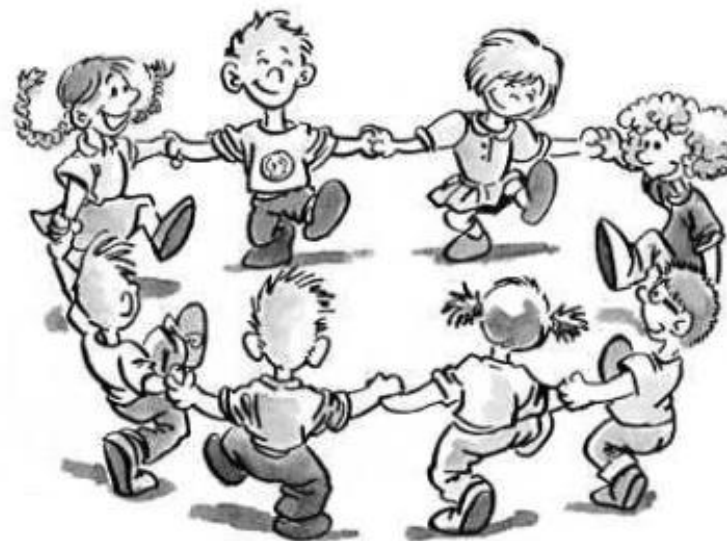
**Familles
rurales**
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE TERRITOIRE
D'A COOLA

**Accueil de loisirs
2023**

**Vacances de la Toussaint
du 23 au 27 Octobre 2023**

Enfants de 3 à 14 ans



**Avec le soutien de la communauté de communes
de la Moivre à la Coole**

Tarifs année 2023



	CAF* QF - 564	CAF* QF entre 565 et 976	CAF* QF 977 et + / MSA
Tarif à la semaine	60 €	66 €	71 €

* La CAF soutient financièrement l'organisation de l'accueil de loisirs par le biais de la prestation de service. Cette dernière permet d'alléger le tarif de l'accueil de loisirs pour les familles allocataires CAF.

* Avec Le soutien de la communauté de communes de la Moivre à la Coole

Le repas est à 4,50 € par jour.

Les goûters sont fournis par l'association.

*Les bons CAF sont à déduire du tarif
CESU ou ANCV acceptés*



Inscriptions



- ✓ Par mail
- ✓ Préciser avec ou sans cantine

Documents à fournir (pour nouvelles inscriptions) :

- ✓ Photocopie des pages de vaccination
- ✓ Numéro allocataire CAF et votre quotient familial
- ✓ Police d'assurance
- ✓ Bons CAF
- ✓ Règlement (facilités de paiement possibles)
CESU et ANCV acceptés
- ✓ Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet

Documents à fournir (pour tous) :

- ✓ Photocopie de la Carte d'adhésion à Familles Rurales 2023

ATTENTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Vendredi 13 octobre 2023